



Le NOYERON

Nous désirons, par l'intermédiaire de ce premier bulletin municipal, vous informer des actualités de la commune. Il a été décidé de le créer lors de la première réunion de la commission communication, vie associative, vie quotidienne et sécurité routière. N'hésitez pas à nous donner votre avis. Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à ce travail.

La ruine de LACOU Route Départementale 617

Après les élections nous avons décidé de passer en problème prioritaire l'effondrement de la maison de Lacou. Un courrier a été adressé à l'administration des domaines courant avril, afin qu'elle règle le problème de la démolition de cette bâtisse. N'ayant pas obtenu de réponse, un autre courrier a été adressé au préfet des Hautes-Alpes. Il apparaît que des entreprises ont été missionnées pour détruire prochainement le bien en question. Nous n'avons aucune précision sur les délais de la démolition.

L'effondrement de la route D617 au niveau du LAUS

L'état de la route s'est fortement aggravé depuis l'hiver. Une lettre a été envoyée au responsable de la maison technique de Saint Bonnet. Le 12 mai 2014, une réunion a été organisée en mairie avec les deux responsables de la maison technique. Une demande de subvention exceptionnelle a

été faite par ces services auprès du Conseil Général pour envisager la réparation de la route. Dans l'attente d'une prise en compte de notre demande, nous continuons à suivre le dossier.

Réunion sécurité routière avec les habitants de la Guinguette pour la RN 85

La grande majorité des habitants du Hameau se sont sentis concernés. Une réunion préparatoire a été organisée à la Guinguette le 9 juin 2014 : cela a permis de réaliser un recueil exhaustif des problèmes rencontrés. Une réunion en Mairie a suivi le 13 juin 2014 à laquelle ont participé les habitants du hameau, plusieurs élus municipaux ainsi que le major de Gendarmerie de Saint Bonnet et les responsables de la DIRMED. Pour répondre aux diverses problématiques voici les propositions envisagées (les aménagements les plus rapides à mettre en œuvre et les moins coûteux sont) :
Modification du marquage au sol : double ligne discontinue et matérialisation au sol des arrêts de cars.

Implantation d'un radar.

Création et révision des emplacements de passages piétons

Action auprès des habitants pour rappeler les règles de bonnes pratiques (traversée sur les passages piétons, taille des haies régulière)

Mise en place d'îlots centraux à l'entrée et à la sortie du hameau

Les élections sénatoriales

Le 28 septembre 2014, se dérouleront les élections sénatoriales. C'est pourquoi la préfecture a demandé une convocation extraordinaire du conseil municipal. Le 20 juin 2014, il a été procédé à l'élection d'un délégué (Renée Nouguié) et de trois suppléants (Rémi Hubaud, Pierre Boyer et Martine Py). Les suppléants servent à pallier à l'absence du délégué par ordre d'ancienneté d'âge.

Subventions municipales pour les associations du Noyer

Trois associations du village ont obtenu des subventions pour l'année 2014 : le comité des Fêtes (2000 euros), le LAC (650 euros) et Jacquot musique (400 euros). Certaines de ces associations ont présenté des dossiers très incomplets. Afin de soutenir les projets respectifs des associations, le conseil municipal demandera un complément d'information pour les années à venir. Ce réajustement devrait permettre de réaliser des aides les plus justes possibles avec l'argent des contribuables.

Le dossier assainissement

Ce dossier n'a pas avancé depuis les élections mais nous nous occuperons sérieusement au cours du deuxième semestre 2014. Nous vous tiendrons informé de son avancée.

Les différentes commissions municipales

Nous vous indiquons les postes occupés par les membres du conseil municipal :

Commission d'appel d'offres :
Titulaires : Richard PREL, Pierre BOYER, Rémi HUBAUD
Suppléants : Max MASDEVILLE, Jean-Pierre BERTRAND, Fabien ROUX

Commission des finances : Renée NOUGUIER, Pierre BOYER, Martine PY, Marie-Claire MEYER, Serge REAT

Commission travaux, agriculture et forêt, patrimoine : Renée NOUGUIER, Brigitte LEBIODA, Rémi HUBAUD, Fabien ROUX, Jean-Pierre BERTRAND, Richard PREL

Commission eau et assainissement : tous les conseillers.

Commission école et transport : Renée NOUGUIER, Max MASDEVILLE, Martine PY, Serge REAT, Pierre BOYER

Commission communication, vie associative, vie quotidienne, sécurité routière : Renée NOUGUIER, Marie-Claire MEYER, Brigitte LEBIODA, Pierre BOYER, Fabien ROUX, Serge REAT

Informations pratiques

Les compteurs d'eau seront relevés par l'employé communal dans le courant du mois d'août. Pour les habitants de résidences secondaires, en cas d'absence sur cette période, veuillez nous indiquer votre relevé en mairie ainsi que tout changement de situation.

Nous vous rappelons que les décharges des Evarras et de Claret sont réservées aux gravats et aux déchets végétaux

Numéro 1 – Juillet 2014 uniquement. La déchetterie de Saint Bonnet reste accessible pour les autres déchets.

A l'avenir

Le journal d'information « Le Noyeron » laissera pour ses prochaines éditions une place aux associations de la commune qui souhaitent s'exprimer.

Pour les personnes intéressées par le fichier informatique, envoyez nous votre mail à l'adresse suivante :

mairiedunoyer@wanadoo.fr en nous indiquant votre nom. Vous recevrez la prochaine édition sur votre adresse électronique.

Rédigé par les membres de la commission communication
Imprimé par la mairie.

COUPON OBSERVATIONS A ADRESSER A LA MAIRIE

Nous avons besoin de votre aide pour nous aviser de problématiques, de dégradations, des lampes grillées ...

Commentaires :-----

Lieu :-----

Nom / Prénom :-----